



MAIRIE DE SAINT BAZILE DE MEYSSAC
Les Sarres
70 route du Bosplos
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
mbazilemeyssac@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 16 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 16 septembre à 20h45, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint Bazile de Meyssac sous la présidence du Maire Eric CISCARD.

Date de convocation du conseil municipal : le 8 septembre 2022

Etaient présents : Eric CISCARD, Françoise CHAPOULIE, Benoît SERVANTIE, Bernadette ROUFF, Denis DEKEISTER, Angélique COSTE, Patrice LEIX, Véronique DAEDEN

Absents-excusés : David LATREILLE, Alan D'HOLLANDER qui a donné pouvoir à Denis DEKEISTER

Est nommée secrétaire de séance : Véronique DAEDEN

Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mars 2022 à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 – participation à la classe de neige pour les enfants scolarisés à l'école de Curemonte

Un élève de la commune est concerné. Le séjour aux Aiguilles de CHAMONIX dure 7 jours et coûte 694 euros. Il est financé à raison de 30 % par les communes, 30 % par le Département et 40 % par les parents. La commune versera 208.20 euros.

Approbation à l'unanimité 9 voix

2 – visite médicale des agents – convention avec le Centre de Gestion

La convention qui prend effet au 1^{er} octobre 2022, renouvelable par tacite reconduction pendant trois ans.

Coût 82.53 euros HT par agent.

Approbation à l'unanimité 9 voix

3 – RIFSEEP : modification des montants de la filière technique

Régime indemnitaire tenant compte des fonctions de suggestions de l'expérience et de l'engagement professionnel.

C'est une indemnité spécifique attribuée aux agents sous réserve de :

- L'approfondissement du savoir par la formation,
- La consolidation des connaissances pratiques en vue de faire évoluer le poste.

L'agent communal sera prochainement en formation d'électricité.

Approbation à l'unanimité 9 voix

4 – tarifs boissons de la buvette (licence IV)

La commune a rachetée en 1992 la licence qui n'est plus active depuis 2004. Pour l'activer, la première étape concerne la partie comptable.

La régisseuse est Christiane DIGIANANTONIO, suppléant Denis DEKEISTER.

La régie sera créée à réception de l'arrêté de la Préfecture. Une date sera fixée pour l'ouverture de la buvette.

Les tarifs des boissons ont été fixés ainsi :

- Bière, sodas, apéritifs, vins, 2 euros
- Café ou thé, 1 euro
- Spiritueux, 4 euros
- Champagne, 25 euros

Approbation à l'unanimité 9 voix

Questions diverses

1 – Mise à disposition de la secrétaire de mairie auprès d'autres communes

Depuis le 1^{er} août 2022, pendant ses horaires à Saint Bazile, la secrétaire de mairie travaille 8 heures par mois à MARCILLAC et 4 heures par mois à SAINT JULIEN MAUMONT. Une convention a été signée avec ces mairies.

2 – Recensement 2023

Il aura lieu du 19 février au 18 mars 2023, le dernier a été fait en 2017. Le maire a sollicité Catherine LACROIX qui a accepté. Elle sera épaulée par la référente Françoise CHAPOULIE.

3 – Urbanisme

Le maire informe le Conseil Municipal du refus du CU par la DDT pour le terrain appartenant à Daniel MAUMONT en indivision avec sa sœur. Celui-ci, habitant BETAILLE, souhaitait y construire un hangar pour stocker du bois.

4 – Bibliothèque

Elle sera mise à disposition des habitants et sur rendez-vous. Une annonce sera faite dans le journal, proposant aux intéressés de s'adresser à la mairie les jours d'ouverture.

5 – Association ABC

Elle est toujours en veille et n'a aucun repreneur. La trésorerie s'élève à environ 1000 euros. L'association représente un coût : 161 euros par an d'assurance et 1.30 euro par mois pour la tenue des comptes. Il devient nécessaire de la dissoudre. A revoir lors d'un prochain conseil.

6 – PLUi

Le maire informe le Conseil Municipal que le dossier est toujours en cours. Aucune décision n'a encore été prise.

7 – Aïcontis

Le festival est prévu les 7 et 8 octobre 2023. Il y a eu une première réunion avec le maire (il y en aura une tous les mois).

Une soirée sera organisée par le responsable de la manifestation le 15 octobre 2022. Un flyer sera mis dans les boîtes aux lettres prochainement. Cette soirée aura pour but d'informer les habitants et de rechercher des bénévoles.

La séance est levée à 22h20.

Saint Bazile de Meyssac, le 16 septembre 2022

La Secrétaire de Séance,


Véronique DAEDEN